

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

**DANS LE CADRE DES « JEUDIS DU MÉCÉNAT »,
ORGANISÉS EN PARTENARIAT AVEC
L'INSTITUT NATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART**

La Mission du mécénat
du Ministère de la Culture et de la Communication
(Délégation au développement
et aux affaires internationales)

vous invite à une conférence sur le thème :

« Mécénat et festivals de musiques actuelles »

- Jazz sous les pommiers
- Musiques Métisses
- Garorock
- Les Vieilles Charrues

Le jeudi 28 juin 2007, à 18h30
Auditorium Colbert, Galerie Colbert,
2, rue Vivienne 75002 Paris
Métro : Bourse ou Palais-Royal

Intervenants :

- **Stéphanie DAVENEL**, administratrice du festival « Jazz sous les pommiers ».
- **Christian MOUSSET**, directeur du festival « Musiques Métisses ».
- **Frédéric VILCOCQ**, vice-président du Conseil Supérieur des Musiques Actuelles – délégué ARF.
- **Léna CORRE**, chargée des partenariats et du mécénat au festival des Vieilles Charrues.

Modérateur :

- **André CAYOT**, conseiller pour les musiques actuelles à la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles.
 - Chef de la Mission du mécénat : Robert FOHR
 - Chargée du développement : Elyane ROBINE

Elyane ROBINE

Bienvenue pour ce dernier jeudi du mécénat de la saison 2006/2007. Il est consacré aux festivals de musiques actuelles ; André Cayot, conseiller pour les musiques actuelles à la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles a accepté d'en être le modérateur.

Je rappelle très rapidement que les organismes du spectacle vivant dont la gestion est désintéressée sont éligibles, même si leur activité est lucrative, au mécénat des entreprises depuis la loi du 1^{er} août 2003, que l'avantage fiscal est de 60% du montant du don, et les contreparties plafonnées à 25%. Les festivals, généralement portés par des associations, sont concernés.

André Cayot va maintenant vous présenter les participants. Au nom de la Mission du mécénat, je les remercie très chaleureusement de leur présence en pleine période des festivals ; je remercie également l'Institut National d'Histoire de l'Art qui nous met à disposition gracieusement ce très bel amphithéâtre.

André CAYOT

Je commence par une présentation rapide du paysage des festivals en France : on recense 1800 festivals dans le domaine du spectacle vivant, tous domaines confondus, les arts de la rue, les musiques actuelles et les musiques dites classiques (chiffres publiés par le périodique *La Scène*).

A titre d'exemple, «L'Interceltique» de Lorient accueille 600000 spectateurs, Aurillac environ 100000 spectateurs et les intervenants de cette conférence vous donneront aussi des chiffres éloquentes. C'est dire si le monde des festivals est important en termes de création, de diffusion artistique et culturelle ; c'est une vitrine tant pour l'activité artistique elle-même que pour les collectivités territoriales qui les soutiennent. En 2005, l'Observatoire des Publics de la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et spectacles, recensait 310 festivals financés ou aidés par le Ministère de la Culture, dont environ 70 dans le domaine des musiques actuelles. Notre budget est de l'ordre de 20 M€ pour les festivals dont 3,3 M€ consacrés aux musiques actuelles.

Ce vocable "musiques actuelles" regroupe aussi bien les festivals de jazz, très nombreux sur le territoire, les festivals de musiques traditionnelles et des musiques du monde, ceux de la chanson de variétés, puis tout ce qui relève des musiques dites amplifiées, rock, rap, électro, etc... Ces quatre familles constituent aujourd'hui l'ensemble du champ des musiques actuelles.

Vous connaissez les problèmes subis par l'industrie phonographique au plan national et international. Malgré cela, le spectacle vivant se porte relativement bien dans son ensemble, porté à la fois par une économie privée et une forte implication du secteur public, ce qui nous singularise très fortement au plan européen, où nous sommes le seul pays à avoir résolument adopté une politique sur ce secteur.

C'est dans ce contexte public/privé, non pas conflictuel mais complémentaire, que nous allons porter notre réflexion.

Un festival est considéré comme équilibré financièrement lorsque le budget se répartit en trois tiers : un tiers billetterie, un tiers financement public (croisé collectivités territoriales/Etat) et un tiers de partenariats privés (mécénat et sponsoring/parrainage). Il faut aussi noter l'aide du Centre National des Variétés, établissement public créé en 2002, dont l'action est fondamentale dans ce secteur. Sur la base de cette règle des trois tiers, un certain nombre de festivals réussissent à mener à bien leurs projets et leurs programmes.

Ces événements peuvent attirer le mécénat dans la mesure où ce sont des lieux fréquentés par des publics jeunes, où les mécènes peuvent apparaître de façon très claire, pour accompagner la création et la diversité culturelle, deux axes de travail de notre Ministère.

Enfin, je remercie la Mission du mécénat d'avoir organisé cette conférence parce que c'est la première fois pour ce secteur tout jeune que nous avons l'opportunité de débattre ensemble et d'évoquer des sujets qui seront déterminants dans les années à venir, à savoir les modes de financement des festivals et leurs modes de développement.

Je commence la présentation par les dames qui m'entourent : Stéphanie Davenel, qui représente le festival de « Jazz sous les pommiers », à Coutances en Basse Normandie, Léna Corre qui représente « Les Vieilles Charrues » à Carhaix, Christian Mousset, directeur de « Musiques Métisses » à Angoulême, festival consacré aux musiques du monde, Frédéric Vilcoq, vice-président du conseil supérieur des musiques actuelles, délégué ARF, chargé des partenariats publics de « Garorock », un festival de rock et de musiques actuelles et électro-amplifiées en Lot-et-Garonne.

Par ailleurs, je vois présent dans la salle Gérard Pont des « Francofolies » de La Rochelle : nous aurions aimé l'avoir à cette tribune mais les « Francofolies » sont gérées par une société et les sociétés commerciales ne sont pas éligibles au mécénat, comme, du reste, le Printemps de Bourges. La parole leur sera donnée tout à l'heure pour qu'ils puissent exprimer leur point de vue sur cette question relative au mécénat.

Je passe la parole à Stéphanie Davenel pour « Jazz sous les pommiers ».

Stéphanie DAVENEL

Notre festival a fêté cette année sa 26^{ème} édition (12/19 mai). Sa particularité est d'avoir lieu la semaine de l'Ascension. Il présente 55 concerts de groupes professionnels et 50 concerts de groupes amateurs. Il a été créé par des bénévoles. Aujourd'hui, 300 bénévoles travaillent pendant la semaine du festival et une vingtaine tout au long de l'année. Nous sommes une équipe d'une quinzaine de permanents avec pour autre mission la saison de spectacles du théâtre de Coutances. Nous ne pouvons donc nous

consacrer à plein temps aux recherches de partenariats privés, parrainages ou mécénats, pour « Jazz sous les pommiers ».

Nous fonctionnons avec différentes commissions, et les choix sont décidés en assemblée plénière. Cette année, nous avons accueilli environ 60000 visiteurs. 29000 billets ont été vendus sur 34000 édités. Nos possibilités d'accueil sont considérées comme de "petites jauges " comparées à celles d'autres grands festivals de l'été. Notre plus grande salle compte 1400 places. Le taux de remplissage a été de 93% cette année.

Nous mélangeons public averti et grand public, curieux, disponibles pendant sept jours pour venir découvrir d'autres musiques et cela grâce à notre politique tarifaire (places de 4 à 25€).

Le budget global du festival représente 1,187 M€. 65% sont consacrés aux cachets des musiciens, l'hébergement, le transport, et la régie. Nous avons 43% d'auto-financement, 40% de subventions publiques, 10% de partenariats professionnels (dont la SACEM, le CNV, la SPEDIDAM, l'ADAMI). Les mécènes, au nombre de trois, représentent 2% du budget total.

Un mot sur le contexte : la ville de Coutances en Basse-Normandie est à 10 km de la mer, à une heure et demi de Rennes et à une heure et quart de Caen, à une heure de Cherbourg. Le tissu économique de Coutances et de son canton représente environ 250 entreprises artisanales et seulement 23 entreprises de plus de 20 salariés. Le festival est très ancré localement, 75% de notre public étant régional. 10 ans après sa création, le festival s'est énormément développé et les permanents ont été recrutés à cette époque-là. Les subventions publiques ont suivi et la question d'une meilleure lisibilité de nos partenaires s'est posée.

Nous avons réfléchi, non pas en terme de mécénat, mais de partenariat privé en partant du principe suivant : que pourrait nous offrir un partenaire en service ou en nature ? Donc nous avons édité une charte de partenariat, basée sur le principe que chaque partenaire est le représentant unique dans son secteur professionnel. Cela nous a permis de créer des liens solides avec des entreprises qui nous suivent depuis plus de quinze ans. Chez nous, un petit partenaire commence à 2000€, un grand à partir de 12000€. Il y a quatre ans, nous avons créé un club qui compte 19 entreprises. Puis un "petit club" ouvert à 25 membres où le "ticket d'entrée" est de 600€, ce qui permet d'accueillir les commerçants et les artisans désireux de nous soutenir : 25 fois 600€, cela donne 15 000€, somme loin d'être négligeable !. Malgré la loi de 2003, la plupart de nos interlocuteurs préfèrent rester sur les bases d'un sponsoring donnant/donnant. C'est un peu décevant, mais nous nous sommes attachés à persévérer et à conserver cette politique de partenariats privés, certes modestes, mais sûrs. Avec les établissements Leclerc, le problème se pose différemment : ils sont très actifs en tant que "sponsors" pour beaucoup d'associations coutançaises ; en ce qui nous concerne, ils ont choisi le mécénat, plus discret. Mais parallèlement, depuis trois ans, le magasin a ouvert un espace

culturel, avec un secteur disque qui suit pour partie la programmation du festival.

En conclusion, je dirai que nous avons pris conscience de l'importance des fonds privés pour le festival et du fait qu'il fallait absolument les développer.

André CAYOT

Merci pour cette présentation qui pose bien les termes du débat. Je connais « Jazz sous les pommiers » et mesure le travail de fournis accompli par l'équipe, y compris avec tous les bénévoles qui, au long de l'année, construisent ce festival ensemble. Mais force est de reconnaître qu'il y a un long chemin à parcourir quand on comptabilise 2% de mécénat par rapport aux 10% de parrainage.

Fabienne HURET

Avez-vous mis en place des actions de fidélisation en dehors de la période du festival à proprement parler, et si oui, lesquelles ?

Stéphanie DAVENEL

En premier lieu, pendant le festival, c'est un quota de places gratuites, mais aussi des rendez-vous uniques :

- Organisation d'un grand repas pour les partenaires, privés et publics mélangés, lors de l'inauguration du festival, le premier samedi. On y rencontre les élus, des clients potentiels, les autres commerçants et tout ceci est très important.
- Organisations de soirées « spécifiques » pour leur clientèle. Selon les montants apportés, ils ont le droit à plus ou moins d'avantages. Et ils y tiennent beaucoup.
- Hors festival ce sont :
- Une présentation privilégiée du festival en amont.
- A l'issue du festival, un rendez-vous où l'on fait le bilan financier, celui des retombées presse, de la qualité, etc...

André CAYOT

Merci, je donne maintenant la parole à Christian Mousset, directeur du festival « Musiques Métisses » à Angoulême.

Christian MOUSSET

Comme le festival de Coutances, le budget du festival « Musiques Métisses » d'Angoulême oscille entre 1,2 et 1,5 M€. Il entre dans sa 32^{ème} année. Ce festival a été conçu pour faire découvrir des artistes peu connus

du public. A sa création, dans les années 80, c'était un festival de jazz contemporain très radical, touchant un public *d'aficionados* branchés, qui a eu une image assez forte.

Ce qui m'intéressait à cette période, c'était l'émergence en France de ces musiques par le biais de la diaspora des musiciens africains et caribéens, et de faire sortir ces artistes des "ghettos" communautaires dans lesquels ils étaient généralement confinés.

C'était la période « post indépendance » et il y avait vraiment une créativité, un bouillonnement incroyable en Afrique, mais aussi en France, puisque Paris a été, dans les années 80, la capitale de la musique africaine. Egalement, émergence du *Raï* qui a permis à toute une génération d'artistes, mais aussi aux jeunes issus de l'immigration, de retrouver et de faire connaître la richesse de ces musiques qui venaient du Maghreb. J'insiste sur le fait que « Musiques Métisses » n'est pas du tout un festival de folklore, mais un festival de musiques présentant des artistes non seulement africains, mais tziganes, d'Europe de l'Est, etc...

A l'heure actuelle, les festivals des musiques du monde représentent à peu près deux ou trois cent festivals à travers le monde, dont certains très importants. A Angoulême, je voulais vraiment brasser les publics et il a fallu faire un vrai travail de fond parce que, au début des années 80, Angoulême n'était pas Marseille, et la Charente n'était pas très métissée!

Sur le festival, nous accueillons environ 60 à 70000 personnes. Il y a 800 bénévoles, un village est construit au moment du festival. Nous sommes les chantres du commerce équitable et de la coopération décentralisée! Un exemple : nous avons monté avec des centres sociaux et une entreprise d'insertion un restaurant, le Restaurant des Cuisines du Monde, qui accompagne les festivaliers. Tout ce qui est consommé sur le festival est géré par des associations avec lesquelles nous montons des partenariats sur le long terme. Nous ne faisons pas la révolution culturelle mais nous essayons de contribuer à cette diversité culturelle. Nous avons fidélisé un public et des partenaires qui sont issus, entre guillemets, « de milieux assez modestes », qu'on ne trouve sur aucune autre manifestation du même type.

Pendant des années, la Caisse des Dépôts a été notre mécène sur les musiques urbaines et la danse urbaine, notamment le hip-hop qui avait été intégré dans la programmation du festival en partenariat avec La Villette.

Comme à Coutances, nous travaillons pendant l'année sur des actions décentralisées en amont du festival et en partenariat avec les institutions d'Angoulême : la Scène Nationale, la Scène Musiques Actuelles, la Nef. Il y a 13 ans, nous avons monté une sorte de club d'une cinquantaine de partenaires : cela va du petit imprimeur à la Caisse du Crédit Agricole, la SAFT, et jusqu'à l'entreprise la plus grosse d'Angoulême, Leroy-Somer Industries.

André CAYOT

Sont-ils partenaires ou mécènes ?

Christian MOUSSET

Ce sont des mécènes ; ils achètent des « passeports » qui sont redistribués, via des centres sociaux, à des Rmistes. L'objectif est de favoriser l'accès de cette manifestation au plus grand nombre. 1200 passeports sont ainsi mis en vente : c'est beaucoup sur une billetterie qui représente à peu près 20000 billets. Cela va du Crédit Agricole qui achète 100 passeports à la petite TPE qui en achète deux, trois... Mais c'est un vrai succès !

Ils permettent à des jeunes issus de milieu rural de venir assister à ces spectacles. Ces passeports sont valables pour les quatre soirées, mais ne sont pas nominatifs ; le même passeport peut ainsi servir à plusieurs personnes.

André CAYOT

Quel en est le prix ?

Christian MOUSSET

Environ 50 euros.

André CAYOT

Donc il y a 1200 passeports à 50 €, cela fait 60000 € de recettes en mécénat...

Christian MOUSSET

Oui, à peu près. Un des retours sur image est un calicot sur lequel sont inscrits les logos des entreprises mécènes ; ils ont tous la même taille. Qu'il y ait eu 3 ou 100 passeports achetés, tout le monde joue le jeu. Autre contrepartie, on organise une petite fête et nous invitons tous les mécènes. Généralement il y a un groupe qui joue, mais j'insiste sur le fait qu'aucun de ces passeports n'est distribué aux comités des entreprises mécènes

Un autre volet de la manifestation est de faire connaître les littératures métisses. Chaque année nous mettons un pays à l'honneur : cette année, Haïti. Nous faisons venir des écrivains haïtiens et organisons des rencontres avec les écrivains régionaux.

Aujourd'hui, le rôle du festival est d'accompagner certains artistes émergents. Bien que nous programmions des noms connus tels Abd Al Malik, Gotan Project ou Rachid Taha, la plupart des artistes viennent faire leur première scène. Il y a 70% de découvertes tous les ans. Parmi eux certains sont devenus des artistes reconnus dans le monde entier : de Césaria Evora ou Salif Keita à Johnny Clegg, ils ont fait leur première scène sur le festival d'Angoulême.

C'était important pour nous de présenter ces gens qui étaient à l'époque hors circuit. On entendait peu, dans les festivals de musiques actuelles ou de rock, des musiciens qui venaient d'Afrique, de La Réunion, de Cuba, et nous avons fait un vrai travail de découverte dont je suis fier.

André CAYOT

Merci en tout cas de nous avoir expliqué la genèse et la démarche de ce festival maintenant très reconnu. Je peux témoigner de la réalité de ce public très mélangé, et de ces jeunes dont on pense qu'ils ne sont pas des publics habituels des manifestations culturelles et qui se trouvent ici sans doute grâce aux passeports mécénés. Mais sommes-nous bien dans le mécénat?

Elyane ROBINE

Oui, absolument. Une question, tant pour « Musiques Métisses » que pour « Jazz sous les pommiers » : faites-vous appel au mécénat de compétence et/ou en nature ? Je précise, pour ceux d'entre vous qui ne connaîtraient pas cette forme de mécénat : c'est l'entreprise qui met ses compétences et le matériel dont elle dispose au service d'une cause d'intérêt général. Par exemple, une entreprise d'éclairage peut mettre à disposition des ingénieurs et fournir le matériel pour la mise en scène d'un spectacle, un garage peut prêter des véhicules pour le transport des personnes. En fait, tout ce qui tourne autour de l'organisation de la manifestation

André CAYOT

En fait, le soutien logistique...

Stéphanie DAVENEL

Nous l'avons pour « Jazz sous les pommiers », mais en termes de partenariat/échange marchandises, sur une base de sponsoring et non pas de mécénat, puisque nous leur donnons des avantages qui vont bien au-delà des 25% de la valeur de leur participation.

Christian MOUSSET

Pour « Musiques Métisses », les partenaires/sponsors aiment avoir une bonne visibilité. Alors que les mécènes, sur les passeports, ne cherchent pas du tout à être mis en avant. C'est nous qui avons décidé de les faire figurer sur les calicots, mais c'est vraiment de la philanthropie sans arrière-pensée : ils ne veulent pas faire de "réclame" !

Hélène BILLANT, Association ZEBROC

Notre association est basée en Seine-Saint-Denis. Pensez-vous vraiment que les entreprises qui financent les passeports le font par pure philanthropie ?

Christian MOUSSET

Je pense que oui. Je m'explique : à Angoulême, nous avons une grosse concurrence qui est le festival de la Bande Dessinée. Ils ont comme partenaires la Caisse d'Épargne et Leclerc. Leclerc est partenaire pour une bonne raison : il vend des bandes dessinées dans son magasin et il est très présent sur le festival.

Autre exemple, en Poitou-Charentes : tous les festivals organisés à Cognac, dont celui du film policier, sont soutenus par la Maison Cognac qui veut utiliser ce mécénat comme une stratégie de communication et est donc un partenaire très visible !

En fait, pour nos entreprises c'est aussi une façon d'être sur le terrain et de donner l'image d'une entreprise citoyenne. Mais tout cela prend du temps. C'est un travail de longue haleine, avec comme aboutissement, cette année, la visite du PDG de Leroy-Somer au festival : il a été très impressionné par le public, l'ambiance, tout ce qui se passait sur le village. Son entreprise travaillant beaucoup avec l'Afrique – c'est un fabricant de moteurs et de pompes -, il souhaite être très présent l'année prochaine, voire être le mécène principal, le thème choisi étant le Sahel et les musiques Touareg.

André CAYOT

Mécénat ?

Christian MOUSSET

Mécénat, je ne sais pas (j'hésite toujours sur la terminologie), mais partenaire au plein sens du terme, certainement.

Jacques DUTOUR

Bonsoir, je suis un récent retraité de la Chambre de Commerce de Versailles. Par expérience, je me méfie un peu des entreprises qui disent ne pas attacher d'importance au fait qu'on parle d'elles.

Mais néanmoins, une entreprise peut vouloir aider un projet, en souhaitant le faire discrètement...Les deux cas de figure existent. Précisons que le mécénat, c'est avant tout une rencontre entre deux personnes et un courant qui passe.

Christian MOUSSET

Oui, le mécénat, c'est une affaire d'hommes et d'affinités : la Fondation France Telecom a été mécène pendant des années de notre festival parce que le président avait travaillé comme directeur des services au Conseil régional Poitou-Charentes et qu'il s'intéressait de près à sa région ! De même, le Maire d'Angoulême, Georges Chavanes, ancien PDG de Leroy-Somer, avait un gros carnet d'adresses grâce auquel nous avons obtenu de nombreux mécénats...

Guillaume ROBIC, chargé de mission à la Mission du Mécénat

Une simple remarque : dans le cadre présent, l'explication du désir de discrétion des mécènes n'est-il pas lié au fait qu'il s'agisse d'un mécénat de solidarité ?

Christian MOUSSET

C'est exactement ça !

Guillaume ROBIC

Effectivement, le mécénat de solidarité développe une logique très différente des autres sortes de mécénat.

Autre question : n'avez-vous que du mécénat de solidarité ? Pas de mécénat pour votre « scène artistique » ?

Christian MOUSSET

Si, nous avons deux exemples : France Telecom a soutenu des soirées avec une programmation autour des voix de femmes, la voix étant la vocation de cette fondation.

La Caisse des Dépôts était fléchée "culture urbaine".

André CAYOT

Merci beaucoup...Je vais maintenant passer la parole à Léna Corre qui représente ici le Festival « Les Vieilles Charrues » à Carhaix, en Centre Bretagne.

Léna CORRE

Bonsoir à tous.

Le festival est né en 1992, et l'association qui gère le festival est née en 1993. A l'origine, c'est une bande de copains qui a voulu montrer, face au rassemblement de vieux gréements qui avait lieu cette année-là à Brest, qu'il se passait aussi des choses en Centre Bretagne. Ils ont donc créé « Les Vieilles Charrues » et en effet, ils ont réussi leur pari. De Landeleau, le festival s'installe à Carhaix en 1995 et, en 1998, il s'implante sur le site actuel, le centre ville devenant trop petit.

Quelques chiffres :

- Le budget est d'environ 6,5M€. Nous sommes 8 salariés permanents à l'année, 6000 bénévoles mobilisés pour cet événement - ils s'inscrivent par le biais de leur association ; ensuite, nous reversons un don à l'association suivant le nombre de tranches horaires et de bénévoles qui ont travaillé sur le festival.
- 80 spectacles sur 4 jours et à peu près 600 professionnels et journalistes accrédités.
- 205000 spectateurs payants.

Voilà à peu près la carte du festival.

Les « Vieilles Charrues », ce sont deux défis : créer un événement en Centre Bretagne et faire vivre un territoire qui avait un avenir assez incertain. C'était aussi une farouche volonté de vivre et de travailler au pays.

La logique appliquée aux « Vieilles Charrues », c'est celle de l'escargot : nous avons fait appel à tous les fournisseurs situés le plus près possible de Carhaix et, s'il n'y en avait pas, nous cherchions un petit peu plus loin, mais en essayant de rester en Centre Bretagne. Une étude datant de 2001 montre bien le découpage : les entreprises fournisseurs du festival étaient basées pour 36% à Carhaix, 17% en Centre Bretagne, 33% en Bretagne et seulement 14% hors Bretagne. En parallèle, de nombreuses entreprises se sont mobilisées pour le festival et nous avons fait du mécénat en nature et de compétence avant l'heure puisque ces entreprises prêtaient du matériel ou mettaient à disposition des moyens humains pour le festival sans attendre de contreparties ; en tout cas, sûrement pas un avantage fiscal, peut-être quelques invitations, c'est tout. C'est encore le cas actuellement.

Comment expliquer cet engouement ? Je pense que le festival a vraiment un capital sympathie. C'est une fierté pour les bretons ! C'est une grande

aventure humaine à laquelle beaucoup de gens ont envie de participer et les chefs d'entreprise s'y sont fortement impliqués. Certains sont partenaires depuis le début, comme le Crédit Agricole.

Le mécénat est beaucoup plus récent : cela fait un an, date de l'obtention de notre rescrit fiscal. La première démarche pour trouver des mécènes a été de nous tourner vers les entreprises clientes du festival, c'est-à-dire celles qui achètent des places pour inviter leurs clients aux « Vieilles Charrues ». Nous avons un système de places « VIP », avec repas et accès backstage. Nous avons organisé une petite réunion d'information à la rentrée pour présenter aux entreprises ce qu'est le mécénat, en quoi cela pouvait les intéresser. Une bonne partie du travail était fait car ces entreprises connaissaient le festival, elles avaient l'habitude d'y venir, elles l'appréciaient et elles ont compris très vite l'intérêt du reçu fiscal et des contreparties, notamment en places gratuites. Nous avons créé un club des partenaires et des mécènes (15 mécènes aujourd'hui, le reste sont des partenaires, comme aux Eurockéennes de Belfort).

André CAYOT

C'est très récent tout ça... Quelles sont les contreparties offertes ?

Léna CORRE

Nous leur avons donné rendez-vous au mois de mars, pour le lancement d'un petit festival « Les Vieilles Charrues remettent le son ». Ils sont également invités à notre conférence de presse au mois d'avril, et, au mois de juillet, à une visite *off* du site pendant le montage, pour leur montrer les coulisses du festival : c'est une petite ville qui se monte à Carhaix à ce moment-là.

Pour les recettes, nous avons 85% de recettes propres, c'est-à-dire billetterie, restaurant, bar et merchandising, 4% de subventions publiques et d'organismes professionnels, et à peu près 11% de partenariats et de mécénat (le mécénat représente à peu près 2%).

Sur les 15 mécènes, 3 font du mécénat en nature : stockage et remise en état du matériel signalétique. Toutes nos entreprises sont des PME bretonnes, et il y a juste une direction régionale d'un grand groupe français, mais la direction est basée à Rennes ! A l'avenir, nous voudrions impliquer certains mécènes dans des projets plus particuliers, c'est-à-dire des créations, des résidences ou le suivi d'un artiste en particulier. Exemple : le dispositif des « Jeunes Charrues en concert » permet à des groupes bretons de se faire connaître par des tremplins. Pourquoi ne pas associer un mécène à ces tremplins ? Nous aimerions aussi les intéresser au développement durable en les associant à toutes nos actions dans ce domaine (tri des déchets, toilettes sèches, économie d'eau, accueil des publics, etc...).

André CAYOT

Merci pour cet exposé passionnant

J'en profite pour vous dire que nous avons dans la salle trois représentants du Centre National des Variétés. Si vous avez des questions à la fin de cette conférence, n'hésitez pas à les leur poser ainsi qu'à mes collègues de la DMDTS qui sont en charge des festivals.

Je vais donner la parole maintenant à Frédéric Vilcoq qui est là en sa qualité de chargé des partenariats publics de Garorock, mais aussi en tant que vice-président du Conseil Supérieur des Musiques Actuelles. Il est aussi le représentant de la Région Aquitaine pour l'Association des Régions de France, l'ARF. C'est donc un point de vue très complet qu'il va nous donner.

Frédéric VILCOQ

Le festival est né en 1997 en Aquitaine, dans le Lot-et-Garonne. Marmande, 17000 habitants, est localisé dans un département très rural. Le festival a traditionnellement lieu pendant le week-end de Pâques et comptabilise 38000 entrées payantes.

Festival de rock alternatif en 1997, la palette artistique s'est élargie au fur et à mesure des années, et aujourd'hui c'est vraiment un festival de musiques actuelles, qui s'étend des musiques « trads » en passant par la chanson et les musiques électroniques. Dès les années 98, le festival a été programmé sur deux journées, mais le grand saut s'est fait en 2006, quand nous sommes passés à trois jours.

En 2005, le budget était de 580.000 €, il atteint maintenant 1,6 M€. C'est pour nous un vrai pari, puisque nous sommes très loin du triptyque évoqué par André, c'est-à-dire les fameux 3 fois 30%. Il se construit comme suit :

- Subventions municipales : 50000 €
- Subventions régionales : 35.000 €
- Subventions DRAC/Etat : 5.000 €
- Subventions SACEM : 6.000 € (sachant que pour les droits d'auteurs, nous rétrocédons 92.000 € à la SACEM....)

Donc, nous nous rapprochons des 90% d'autofinancement.

Le festival : ce sont 65 artistes, 4 scènes par soir. De 18.000 spectateurs en 2005, nous avons accueilli 38.000 personnes cette année - je parle de spectateurs payants. Il y a encore deux ans, il n'y avait aucun salarié permanent de l'association. Tout fonctionnait avec du bénévolat, des intermittents et des CDD occasionnels. Toutes les aides publiques confondues (subventions régionales, départementales, municipales, organismes professionnels, sociétés civiles, CNV,

FCM et partenariats privés), représentent 13% du budget. En 2006, nous avons pu engager cinq personnes.

Comme aux « Vieilles Charrues », en dehors du festival proprement dit, nous organisons quelques concerts à l'année, un tremplin, au mois de septembre et une manifestation, « Les rockeurs ont du cœur » en décembre.

La programmation se fait avec un tiers de têtes d'affiche nationales et internationales, et les deux autres tiers avec des artistes en émergence. Toutefois, si cette émergence n'est pas soutenue par les collectivités et les sociétés civiles et qu'elle n'est soutenue que par le public, et bien le jour où le public n'est pas présent, tout s'effondre....

Le secteur des musiques actuelles est un peu spécifique pour le mécénat, notamment parce que la valeur artistique donnée à ces musiques est totalement différente de celle accordée à musiques plus classiques.

A Marmande, une seule entreprise dépasse 500 salariés. Le Lot-et-Garonne a une industrie axée majoritairement sur l'agro-alimentaire, avec quelques entreprises pharmaceutiques et aéronautiques.

Le CNV nous a apporté cette année une aide à hauteur de 20.000 euros. Malgré cinq dossiers envoyés chaque année aux sociétés civiles et aux organismes professionnels du secteur, malgré l'organisation de rencontres entre tous les acteurs, le soutien n'est pas forcément là.

Avec le fondateur, Ludovic Larbodie, nous avons travaillé sur la présentation des dossiers, sur la relation avec les partenaires, tant publics que privés. Nous avons recruté une chargée des partenariats privés qui s'occupe à la fois d'organiser la promotion du festival et les rencontres avec les partenaires tels les CCI et les comités d'expansion. Car l'image véhiculée par un festival de rock continue à être gênante pour certaines entreprises : il faut donc les convaincre de l'intérêt d'être à nos côtés et de s'afficher dans cette démarche. Pour nous, ce sont des choses très nouvelles de passer du temps à convaincre les entreprises, à mettre en place des stratégies de contournements, obligatoires mais pas forcément satisfaisantes....

Nos partenariats privés atteignent tout de même 3,80% cette année, soit 60000 €, avec 11 partenaires. Jusqu'à maintenant, nous travaillions essentiellement avec les habitués brasseurs et alcooliers divers qui sont friands en soutien aux festivals. Mais, comme vous pouvez le constater, ce sont des partenariats relativement faibles.

Autre constat : quand on fait le tour du Grand Marmandais, on s'aperçoit que les PME ont une méconnaissance totale de la loi sur le mécénat et, en même temps, une inquiétude à s'afficher sur un festival de rock qui a un si faible soutien en partenariats publics.

Enfin, il faut gérer les différentes susceptibilités : commune, région, Etat.

En conclusion, festival de musiques actuelles et territoire rural forment un « couple » un peu improbable !

A la fois, en tant que responsable du festival, mais aussi en tant qu'élu régional, j'ai mis en place en Aquitaine une concertation territoriale « musiques actuelles » qui réunit l'ensemble des acteurs des filières privées et publiques : musiques enregistrées et spectacles vivants, musiques « trads », jusqu'au dernier courant des musiques électroniques.

En brisant quelques tabous - autonomie de chaque festival, concurrence etc.- j'ai pu obtenir que les acteurs s'assoient autour d'une table et j'ai organisé une grande réunion en invitant les organismes professionnels (FCM, CNV...), des élus locaux, les partenaires et les mécènes en leur expliquant que, si on veut continuer à avoir des festivals qui ne soient pas uniquement des "garages à grosses productions", nous avons des choses à défendre, et que nous allions avoir besoin d'eux .

Nous allons aussi travailler avec la CRCI sur la thématique « musiques actuelles » avec comme premier partenaire Denis Mollat, PDG. de la Librairie MOLLAT, la plus grande librairie indépendante de France - il est également le responsable de la commission culture du MEDEF -, pour une réflexion sur le développement du mécénat et les liens à trouver en Aquitaine !

En même temps, pour le « Garorock », j'ai provoqué une première rencontre avec tout le pôle « glisse » aquitain : les équipementiers surf, snow-board et skate. Nous avons en effet la chance d'avoir les marques Oxbow, Ripcurl et autres dans la région. Ces entreprises peuvent être intéressées à la fois par notre secteur et par notre public, et ce lien nous allons essayer de l'orienter sur la création et l'émergence artistique et surtout sur les coopérations internationales. Ces sociétés travaillent énormément avec l'étranger et les principaux festivals de musiques actuelles en Aquitaine. Nous essayons toujours de développer des jumelages, des partenariats avec d'autres festivals à l'étranger ; « Garorock » travaille avec deux festivals au Maroc - Casablanca et Agadir. Nous coopérons aussi avec le festival de musiques émergentes à Québec, et c'est sur cette thématique des coopérations internationales que nous allons tenter d'amener les entreprises mécènes à s'intéresser, à défendre, non pas notre festival mais nos festivals.

Dans le cadre de la concertation territoriale « musiques actuelles », nous souhaitons monter un groupement d'employeurs artistiques qui mettrait en commun un, deux emplois sur ces festivals et nous souhaiterions amener le pôle de compétitivité « glisse » à soutenir ce groupement d'employeurs.

Il est nécessaire de passer d'une démarche purement individuelle à une démarche collective. La difficulté est de faire accepter ce changement. Ce n'est pas dans la culture de ces festivals que de se lier ensemble, mais c'est une nécessité pour que la part des financements publics continue à augmenter.

Je me bats pour que le Conseil Régional apporte beaucoup plus de subventions, pas seulement comme signataire de chèque, mais en

considérant que les œuvres artistiques « musiques actuelles » ont autant de valeur que la création lyrique ou que la création plastique contemporaine. Néanmoins, l'ambition de notre festival est de conserver un haut niveau d'autofinancement. Il est important de conserver cette volonté d'avoir une relation au public forte, parce que, sans lui, nos festivals ferment.

André CAYOT

Merci beaucoup, Frédéric. On se donne encore quelques minutes pour les questions que vous voudriez poser à l'ensemble de nos intervenants.

Lise LEPROVOST-BOULOC - L'Arche des Arts

Bonsoir, je pense que la vocation d'une Chambre de Commerce n'est pas de soutenir, de subventionner un festival, une pièce de théâtre ou autre chose mais d'animer un territoire et d'aider à monter des clubs d'entreprises et à relayer votre action. Et si vous avez la CRCI en plus, c'est toute la région qui vous aidera. Il ne faut pas négliger ces institutionnels avec qui vous n'avez pas forcément l'habitude de traiter, mais qui, si vous savez nouer de bonnes relations avec eux, pourront vous apporter des partenariats.

Frédéric VILCOCQ

Il est vrai que ça a été plus simple de contacter la CRCI pour organiser la réunion au niveau régional, et c'est une logique qui me convient bien pour monter cette opération avec ce groupement d'employeurs autour des festivals.

André CAYOT

Je prends la parole pour vous dire, Madame, que dans le cadre du Conseil Supérieur des Musiques Actuelles, dont Frédéric Vilcocq est le vice-président, il y a une commission qui s'occupe de la structuration économique et sociale. Je pense qu'il serait intéressant que la représentation nationale des Chambres de Commerce puissent venir s'y exprimer, afin de faire connaître leur mission de conseil pour créer les clubs d'entreprises. Voilà encore un sujet sur lequel on a encore beaucoup à creuser ensemble. D'autres questions ?

Un intervenant

Vous avez très bien montré la difficulté de monter un festival en région, dans une zone assez défavorisée économiquement. Carhaix illustre parfaitement la réussite de ce pari. Est-ce le cas pour « Garorock » ? Les entreprises ont-elles conscience qu'elles vont être valorisées dans leur démarche de partenariat ? Quelles contreparties donnez-vous à vos onze partenaires ?

Frédéric VILCOCQ

Sur les contreparties, nous sommes dans la tradition du sud-ouest, donc les entreprises sont très bien accueillies tout au long de l'année. Elles peuvent avoir une relation directe avec les artistes qui jouent le jeu, notamment ceux qui sont en résidence de création. En termes d'image, nous avons depuis un an une communication particulièrement importante car les radios nationales se sont intéressées à nous depuis l'édition de 2006 : partenariat avec France 4, avec le Mouv' et Radio France. Nous souhaitons donc être accompagnés par des entreprises dont l'image sera en adéquation avec la nôtre.

C'est dans cet objectif que nous voulons développer une collaboration plus étroite avec le pôle « glisse » dont certains chefs d'entreprise ont cette culture de l'histoire du rock en France et à l'étranger. Pour certains ce sont des patrons qui arrivent d'Australie, de Nouvelle Zélande, de la côte californienne. Ils ont une culture sociale et artistique proche de la nôtre.

L'approche est totalement différente quand je vais discuter avec les entreprises de l'agro-alimentaire : le département du Lot-et-Garonne, a une tradition d'ouverture très différente de la Bretagne. Et effectivement, le fort développement des festivals rock en Bretagne n'est pas un hasard.

Quand vous venez en Lot-et-Garonne, il y a une sorte de repli d'un secteur agricole qui vit très mal les transformations des dix dernières années... Notre département est en pleine reconversion et les entreprises qui viennent s'y installer n'ont pas obligatoirement pour premier objectif le soutien à un festival de rock!

Au niveau national, lorsque les entreprises ont le choix entre soutenir un festival lyrique et un festival de rock, la majorité choisira le premier. Ce sont des réalités qu'il faut prendre en compte.

André CAYOT

D'autres remarques ? Gérard Pont, Directeur des Francofolies, non-éligibles au mécénat. Peux-tu parler de tes logiques de partenariats? Et si les représentants du CNV ont des éléments d'information eux aussi sur leur vision du mécénat, c'est intéressant de nous les exposer.

Gérard PONT

Qu'en est-il de la notion de fondation ? Quelqu'un s'est-il penché sur l'idée qu'un festival puisse faire une fondation, et cela est-il intéressant comptablement pour une entreprise d'y participer ? C'est quelque chose que je ne connais pas bien, mais je crois que ça existe.

Guillaume ROBIC - Mission du Mécénat

La Fondation Polignac.

Gérard PONT

Quel mode de fonctionnement et quel intérêt pour l'entreprise ?

Guillaume ROBIC

C'est une fondation familiale en Bretagne, à Guidel, qui soutient le Festival Polignac. Sur le plan comptable, j'ignore comment les choses sont organisées. Ce n'est pas une fondation d'entreprise. C'est une fondation familiale, de préservation du bien...

André CAYOT

Ce que tu suggérerais Gérard, c'est qu'un festival puisse créer une fondation...La fondation des Francofolies, par exemple...

Gérard PONT

Par exemple.

André CAYOT

Et voir si les entreprises y trouveraient leur avantage ?

Gérard PONT

Exactement .

Pour le reste, j'ai le même type de cheminement que les différents festivals qui sont là. C'est-à-dire que notre budget fonctionne sur un tiers de financements publics, un tiers de partenariats et un tiers de financement par la billetterie. Et nous avons créé un club d'entreprises qui marche très bien.

André CAYOT

Quelles sont vos entreprises partenaires?

Gérard PONT

Ce sont des TPE qui vont du fleuriste au restaurant, etc... Et cela représente quelque chose comme 150 à 180000 €.

André CAYOT

La seule différence pour elles, c'est qu'elles ne peuvent pas déduire ce qu'elles te donnent effectivement, c'est ça ! Puisque votre structure n'est pas éligible.

Gérard PONT

Oui...

Un intervenant

Ça va être le cas pour le Festival de la Bande Dessinée. Ils vont être confrontés au même problème : depuis cette année, c'est une société.

Justine BITOT - Festival d'Automne en Normandie

Une petite question pour « Jazz sous les pommiers » : le développement des partenariats privés n'est-il pas un frein au développement du mécénat ? En donnant beaucoup de contreparties à des partenaires, qui cherchent avant tout la lisibilité, le système n'est-il pas plus avantageux que celui du mécénat ?

Stéphanie DAVENEL

Si, mais nous sommes partis sur le principe de chercher des partenaires privés, dans la logique du donnant/donnant. La question de chercher des mécènes ne s'est pas posée parce qu'on n'y croyait pas du tout. La notion même de mécénat, lorsqu'elle est évoquée devant les entreprises locales, reste du domaine du prestige. Parler de jazz est moins porteur qu'un événement culturel lyrique ou que le festival de Cannes, avec lequel nous sommes souvent en concurrence, notamment pour la mise à disposition de véhicules Renault !!! Le secteur est moins porteur : entre Brad Pitt et Winton Marsalis, le public connaît mieux Brad Pitt !

Nos entreprises partenaires, qui invitent leur clientèle ou leurs salariés, sont contentes de participer à cet événement local. Elles ont envie d'être là, d'être vues.

Mais, avec la loi de 2003, nous nous sommes quand même posé la question sur le mécénat. Nous avons engagé cette procédure de rescrit fiscal et avons eu une réponse positive. Naïvement nous avons cru que ça allait encore mieux marcher et, pour l'instant, ce n'est pas le cas.

Justine BITOT

Les contreparties que vous donnez pourraient être des contreparties de mécénat ?

Stéphanie DAVENEL

Oui, mais elles sont au-dessus des 25% autorisés. Lorsque l'on valorise le quota de places, le coût du repas, de la participation au repas partenaire, de l'inauguration, des CD donnés, des t-shirts, etc... la plupart sont au-dessus des 25% et ne souhaitent pas avoir moins.

André CAYOT

Maintenant, j'aimerais avoir le point de vue de Cathy Damour du CNV, ou plutôt des précisions, pour savoir où vous en êtes sur cette vision du mécénat dans votre établissement.

Cathy DAMOUR - CNV

Au sein du CNV, j'ai la responsabilité, entre autre, de la commission « festivals ». Pour voir à peu près une centaine de festivals passés à travers des dossiers sur mon bureau depuis presque cinq ans maintenant, j'ai pu constater qu'il n'y avait pas une progression extraordinaire du mécénat dans les budgets depuis ces nouvelles dispositions. Je le regrette fortement parce les festivals sont dans une économie de plus en plus précaire, avec des budgets difficiles à équilibrer. Ma question est de savoir ce qui pourrait faire bouger les entreprises, pour les inciter à soutenir ce genre de projets. En tout état de cause, il me semblerait intéressant de faire un bilan.

Elyane ROBINE

Ce bilan est prévu et vous faites bien d'en parler. Mais nous allons vous retourner la question en demandant que fait le CNV pour créer des liens avec le monde économique ?

A la Mission du mécénat, nous avons mis en place des réseaux : réseau interne au MCC, réseaux avec les institutionnels que sont les CCI, les experts-comptables et les notaires, tous potentiellement prescripteurs du mécénat. Nous essayons, avec leur aide, de faire connaître la loi au maximum. En retour, nous souhaitons trouver à travers notre réseau de

correspondants mécénat du Ministère, des relais destinés à faire progresser l'information et à initier une réflexion. Parce que plus nous agissons en synergie et plus le mécénat se développera.

Pierrette CAZORLA – correspondante mécénat CNV

Pour répondre à votre question, une rencontre sur le thème du mécénat a été organisée au CNV et nous y avons abordé le problème du statut juridique des festivals : associations loi 1901 ou sociétés commerciales. Une autre réunion est prévue sur le sujet avec la Mission du Mécénat pour l'automne prochain.

André CAYOT

Voilà deux pistes qui nous semblent essentielles. Il est très important de réfléchir sur ce sujet qui est neuf et qui suscite effectivement beaucoup d'intérêt : toutes les questions ici en témoignent. J'ai fait allusion au Conseil Supérieur des Musiques Actuelles : il faut trouver des lieux dans lesquels nous allons pouvoir échanger avec des porteurs de projets, des endroits où l'on puisse nouer des liens.

C'est Frédéric Vilcocq qui a parlé de méconnaissance de la loi par les PME et les structures, à plus forte raison dans ce secteur des musiques actuelles !

Il faudrait sensibiliser les entreprises au fait que ces musiques et ce qu'elles représentent sont porteurs d'un renouvellement du public et qu'elles ont aujourd'hui une visibilité importante. Les entreprises ont tout à gagner aussi bien dans le domaine du parrainage que dans celui du mécénat à soutenir ces festivals. C'est tout un nouveau terrain qu'il nous faut investiguer et je suis ravi de savoir qu'avec le CNV, il y a un projet en route et que nous allons continuer notre réflexion par des rendez-vous réguliers.

En tout cas, je remercie tous les intervenants pour leur contribution, je remercie nos amis d'avoir pris le temps de venir échanger avec nous . Bonne soirée à tous.